

Famille : «Nom_Resp»

Classe(s) :

«Codes_classes_des_élèves»



Dossier de préparation de rentrée

Année scolaire 2018-2019

Chers parents,

L'été approche à grand pas, la fin de l'année scolaire également. **Afin d'envisager la rentrée sereinement, nous souhaitons vous faire parvenir un certain nombre de documents à lire, compléter et/ou vérifier avant les congés.** Un autre dossier, complémentaire et plus léger, vous sera transmis le jour de la rentrée de septembre. Ces documents nous sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école et des activités de nos partenaires.

Merci donc de prendre un peu de temps pour lire, compléter et corriger **très lisiblement, en couleur** et avec attention, les diverses feuilles dont certaines sont également à signer. Ils sont tous à nous retourner pour le mardi 19 juin au plus tard.

NB : si plusieurs de vos enfants sont scolarisés dans notre école, seul l'aîné recevra le dossier de rentrée. Celui-ci contiendra les documents concernant ses frères et/ou sœurs.

Très bel été à tous !

Agnès BOUCHARD, *secrétaire*
Jean LE BORGNE, *chef d'établissement*

Composition du dossier de rentrée

Documents à garder :



Cette double-page informative qui contient :

- Répartition prévisionnelle des classes et membres de l'équipe éducative
- Dates des « Portes Ouvertes » pour les nouveaux inscrits (de la MS au CM2)
- Calendrier : Fermeture estivale, année Scolaire 2018-2019, rentrée, réunions de rentrée, ...
- Cantine municipale : informations et inscriptions
- IFAC (Accueil de loisirs périscolaire du soir) : informations et inscriptions
- Suivre les news de l'école : site web et compte Twitter
- Merci aux associations et aux parents correspondants...
- Responsabilité Civile, Individuelle Accident, PAI : pensez à anticiper !



Le règlement financier pour l'année scolaire 2018-2019 – *en ligne également*



Liste(s) des fournitures individuelles à prévoir pour la rentrée (uniquement pour les nouvelles familles) – *en ligne également*



Infos et règlement intérieur de l'IFAC (dans l'enveloppe)



La présentation de l'APEL



Courrier de la mairie concernant la cantine (s'il nous a été transmis à temps par les services communaux)

Documents à compléter et à rendre sous enveloppes à l'enseignant de votre aîné (ou dans la boîte aux lettres) avant le mardi 19 juin :

Enveloppe Ecole	
<input type="checkbox"/>	Feuille verte (1 exemplaire par enfant) : <ul style="list-style-type: none">▪ Autorisation de sortie scolaire▪ Autorisation d'anesthésie et d'intervention chirurgicale▪ Autorisation de prise d'image, de diffusion, de prêt de créations
<input type="checkbox"/>	Feuille bleue (1 exemplaire par enfant) – mise à jour possible à votre demande à la rentrée : <ul style="list-style-type: none">▪ Autorisation de sortie de l'école
<input type="checkbox"/>	2 feuilles blanches : <ul style="list-style-type: none">▪ Contrat de scolarisation 2018-2019▪ Coupon d'inscription au Catéchisme (1 exemplaire par enfant de CE2, CM1 et CM2 pour l'AS 18-19)

Enveloppe OGE	Enveloppe APEL	Enveloppe IFAC
<input type="checkbox"/> Le coupon réponse du Règlement Financier	<input type="checkbox"/> Le document d'adhésion à l'APEL signé	<input type="checkbox"/> La fiche sanitaire complétée et signée
<input type="checkbox"/> Le mandat SEPA + RIB (à donner pour les nouveaux ou si changement par rapport à l'année précédente ou téléchargeable sur le site de l'école)		<input type="checkbox"/> Le document d'inscription à l'IFAC + justificatifs demandés
<input type="checkbox"/> La copie de votre/vos avis d'imposition si vous n'êtes pas dans la tranche I.		

Informations pour préparer la rentrée 2018-2019

✓ Répartition des classes et équipe éducative (avec les informations dont nous disposons à ce jour)

En PS : Mme Claude VENET (enseignante)
En MS : Mme Céline DELOIRE (enseignante)
En GS : Mme Nathalie MAYAUX (enseignante)
En CP : Mme Josiane PAILHOUX (enseignante)
En CE1 : Mme Céline NOEL (enseignante)
En CE2 : Mme Gaëlle IMBERT (enseignante)
En CM1 : Mme Aline LACROIX (enseignante)
En CM2 : M. Jean LE BORGNE (enseignant et chef d'établissement) et, c'est à confirmer, Stéphanie MORAIS (enseignante)
Intervenante en Anglais (du CP au CM2) : Mme Léna FATTAL



ASEM : Mme Isabelle FOURNIER, Mme Audrey GIOVANNETTI, Mme Marie-Claire LEO, Mme Emmanuelle VILLA et Mme Ghislaine VIVENOT

AVS : Mme Geneviève BIGNAMI, Mme Myriam FAURE, Mme Parissa TARDY et Mme Myriam OUDARD

Secrétariat : Mme Agnès BOUCHARD

Agent d'entretien : M. Ahmed BENACHAÏBA

✓ Portes Ouvertes :

Pour les futurs élèves de Petite Section : un mail pour vous proposer un créneau personnalisé vous a été envoyé. Merci de respecter les horaires et de nous confirmer votre venue par retour de mail.

Pour les futurs élèves de MS et GS : le jeudi 28 juin de 17h00 à 17h45 (sur le site des maternelles)

Pour les futurs élèves des classes élémentaires : le mardi 26 juin de 17h00 à 17h45 (attention : 17h30 pour le CE1) (sur le site des élémentaires)



✓ Secrétariat et coupure estivale

Pendant le temps scolaire, le secrétariat est ouvert les matins (de 7h45 à 12h00) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Si nous ne répondons pas lorsque vous appelez, n'hésitez pas à nous laisser un message.

Pendant les congés scolaires, l'établissement sera fermé du vendredi 13 juillet au soir au lundi 20 août au matin.

Contact : 04.78.57.09.49 (laissez un message) ou ecolejda.craponne@gmail.com

✓ Rentrées des classes :

- Pour les élèves de Petite Section : rentrée échelonnée

- **Vendredi 31 août** (sans les enfants) : possibilité de venir déposer les fournitures individuelles (voir liste transmise) de 17h30 à 19h00. Ce créneau permet aux adultes d'évacuer les questions matérielles et d'être pleinement disponibles pour l'accueil des enfants le lundi et mardi.
- **Lundi 3 septembre** : pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 12 mai 2015 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Mardi 4 septembre** : pour les enfants nés entre le 13 mai et le 31 décembre 2015 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Jeudi 6 septembre** : pour tous les élèves de PS (horaires ordinaires – voir règlement intérieur sur le site internet)

- Pour tous les autres niveaux : **lundi 3 septembre, à 8h30 (ouverture du portail à 8h00 – fermeture à 8h45).**

- En maternelle : accueil dans les classes
- En élémentaire : accueil sur la cour

A noter : pour fêter la rentrée, un pot d'accueil vous sera offert par l'APEL le lundi 3 (maternelle et élémentaire) et le mardi 4 (maternelle uniquement), de 8h00 à 9h00.

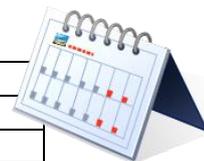


✓ **Réunions de parents de rentrées :**

- Pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) : mardi 11 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site élém.)
- Pour les classes de cycle 2 (du CP au CE2) : jeudi 13 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site élém.)
- Pour les classes de cycle 1 (de la PS à la GS) : mardi 25 septembre de 20h00 à 22h00 – Grande salle (maternelles)

✓ **Calendrier de l'année scolaire 2018-2019 :**

TOUSSAINT	du vendredi 19 octobre (soir) au lundi 5 novembre (matin)
NOEL	du vendredi 21 décembre (soir) au lundi 7 janvier (matin)
HIVER	du vendredi 15 février (soir) au lundi 4 mars (matin)
PRINTEMPS	du vendredi 12 avril (soir) au lundi 29 avril (matin)
GRANDES VACANCES	Vendredi 5 juillet (soir)



Merci de respecter scrupuleusement ce calendrier. Aucune absence pour vacances décalées n'est autorisée (en maternelle comme en élémentaire).

✓ **Autres dates importantes :**

- **Apéritif d'accueil (par l'APEL)** : (pour toutes les familles) vendredi 21 septembre - 18h30 (à l'école maternelle)
- **AG de l'APEL** puis 1^{er} CA : lundi 1 octobre (En soirée - Salle Muller – Site élémentaire)
- **Vendredi 31 mai (Ascension)** : pas d'école ce jour-là.

Nous vous transmettrons et confirmerons toutes les dates importantes de l'année dans les meilleurs délais après la rentrée.

Et aussi...

✓ **Cantine municipale :**

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire, la fiche d'inscription ainsi que le Règlement Intérieur des services périscolaires sont disponibles sur le site internet de la mairie de Craponne sur www.mairie-craponne.fr dans la rubrique «Vivre à Craponne/Vie scolaire». **Une nouvelle inscription est indispensable même si votre enfant fréquentait les services périscolaires en 2017-2018.**

La fiche d'inscription est à remplir puis à remettre au Pôle Enfance Jeunesse situé au Pôle social, annexé à la mairie ou à renvoyer à l'adresse viescolaire@mairie-craponne.fr avant la fin juin (voir document transmis par la mairie)

✓ **Périscolaire**

A l'école (sur les 2 sites) :

- **Accueil du matin (Ecole - à partir de 8h00)** : Pas d'inscription nécessaire – Service gratuit

A l'accueil de Loisirs (par l'IFAC – Maison de l'Enfance Albert Vidal - 31 rue du 8 mai 1945 – 04 78 57 97 45)

- **Accueil du soir (de 16h45 à 18h45)** : Pour les élèves inscrits ou qui n'ont pas été récupérés avant 17h00.
- **Accueil du mercredi matin** : ouvert également cette année.



A noter :

- **Toutes les familles doivent obligatoirement constituer un dossier auprès de l'IFAC**, même si vous ne pensez pas utiliser ce service. En cas de nécessité (retard ou absence non anticipée des parents par exemple), votre enfant sera confié à l'IFAC.
- **A partir de 17h00, la garderie est due** et les portails des écoles sont fermés (les élèves doivent impérativement être ensuite récupérés auprès de l'IFAC à l'accueil de loisirs).
- **Il vous est possible de récupérer votre enfant quand vous le souhaitez**, sauf dans le rang.
- Facturation à la demi-heure, avec un tarif dégressif qui est fonction du quotient familial.



✓ **Suivez l'actualité de l'école :**

Le site internet de l'école est animé ! Vous pourrez y trouver des liens vers le portail familles, des articles qui racontent ce que vivent les élèves, des outils, les documents essentiels au bon déroulement de la scolarité de vos enfants. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ! → <http://ecole-jeannedarc-craponne.fr/>



Depuis l'année dernière, l'école a un compte Twitter ! Actualités de l'école, initiatives et outils remarquables sur le net, ... suivez @ecja_craponne !
Le fil de tweets est également visible sans compte personnel sur le site de l'école.

✓ **Un immense MERCI !**



... aux bénévoles de l'OGEC et de l'APEL qui s'engagent pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions et puissent vivre des projets de qualité !

... aux Parents Correspondants pour leur engagement au service des familles des classes qu'ils représentaient.

... à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien (matériel, humain, financier, ...) à l'occasion des sorties, des événements, ...

Chacun, dans le cadre de sa mission, contribue à proposer aux élèves de l'école un lieu pour grandir et s'épanouir.

Pour la rentrée, anticipez !

✓ **Attestation(s) d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident**

Comme le stipule la Convention de Scolarisation et conformément à la loi, vous devrez nous transmettre, pour chacun de vos enfants scolarisés dans l'établissement, au moment de la rentrée et avant le 15 septembre :

- **Une attestation de Responsabilité Civile** (valable pour l'année scolaire 2018-2019).

ET

- **Une attestation d'assurance Individuelle Accident.**
 - ➔ Soit en la demandant à votre assurance
 - ➔ Soit en choisissant d'adhérer à l'offre faite par la Mutuelle Saint Christophe à laquelle notre établissement est rattaché (document fourni dans le dossier en septembre prochain). Des précisions vous seront données à la rentrée.



✓ **PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) – pour les maladies chroniques :**

Si votre enfant est concerné par la mise en place d'un PAI pour la prochaine année scolaire, merci de penser à prévoir les documents nécessaires à son renouvellement. Ils vous seront demandés dès la rentrée.

✓ **RGPD : Règlement Général de Protection des Données :**

Comme toute structure ayant à traiter des données personnelles, nous veillons à ce que leur conservation et traitement respecte la réglementation en vigueur. Les prestataires avec qui nous travaillons pour le traitement administratif, la gestion du paiement des scolarités ou les résultats des élèves nous fournissent également les garanties obligatoires auxquelles elles sont tenues. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au chef d'établissement.

Bel et bon été à chacun !